Site archéologique de Volubilis

Site archéologique de Volubilis La capitale de la Maurétanie, fondée au IIIe siècle av. J.-C., fut un avant-poste important de l'Empire romain et a été ornée de nombreux beaux monuments. Il en subsiste d'importants vestiges dans le site archéologique, situé dans une région agricole fertile. La ville devait devenir plus tard, pendant une brève période, la capitale d'Idriss Ie r , fondateur de la dynastie des Idrissides, enterré non loin de là, à Moulay Idriss. Valeur universelle exceptionnelle Brève synthèse Volubilis renferme les vestiges essentiellement romains d'un municipe fortifié bâti sur un site imposant au pied du Djebel Zerhoun. Sa superficie atteint 42 hectares. Elle est d'une importance exceptionnelle en ce qu'elle montre le développement urbain et la romanisation aux frontières de l'empire romain et l'illustration graphique de l'interface entre les cultures romaine et indigène. Du fait de son isolement et qu'elle n'ait pas été occupée pendant près de mille ans, elle présente un niveau important d'authenticité. C'est l'un des sites les plus riches de cette période en Afrique du Nord, non seulement pour ses vestiges mais aussi pour la grande richesse de ses données épigraphiques. Les vestiges archéologiques de ce site témoignent de plusieurs civilisations. Toutes les phases d'une occupation de dix siècles, de la préhistoire à la période islamique, sont représentées. Le site a livré une documentation artistique considérable qui inclut des mosaïques, des statues en marbre et en bronze et des centaines d'inscriptions. Ces documents et ceux qui restent à découvrir, représentent l'oeuvre de l'esprit créateur des hommes

qui ont occupé le site à travers les âges. Le périmètre du site est matérialisé par le rempart romain construit en 168-169 de notre ère. La physionomie du site révèle deux formes topographiques : une aire relativement plate et inclinée représentée par le quartier nord-est, le secteur monumental et une partie du secteur de l'arc de triomphe, où les Romains ont appliqué un urbanisme hypodamien orthogonal, et une aire accidentée représentée par les quartiers sud et ouest où ils ont suivi un schéma en terrasses. Les vestiges témoignent de diverses périodes à savoir la période maurétanienne où la ville faisait partie d'un royaume indépendant, la période romaine où elle était une métropole de la province romaine de la Maurétanie tingitane, une période surnommée « siècles obscures » avec à sa fin une phase chrétienne, et enfin une période islamique caractérisée par la mise en place de la dynastie des Idrissides. Critère (ii) : Le site archéologique de Volubilis est un exemple exceptionnel d'une ville témoignant d'un échange d'influences depuis la Haute Antiquité jusqu'à l'arrivée de l'Islam. Ces échanges se sont croisés sur une aire citadine correspondant au périmètre du site, et sur une aire rurale étendue entre les rides prérifaines du Zerhoun et la plaine du Gharb. Ces influences témoignent de cultures méditerranéenne, libyque et maure, punique, romaine et arabo-islamique ainsi que des cultures africaine et chrétienne. Elles se traduisent par l'évolution urbaine de la ville, les modes de construction et de décoration architecturales, et la création de paysages. Critère (iii) : Ce site est un exemple exceptionnel d'ensemble archéologique et architectural et d'un paysage culturel apportant un témoignage sur plusieurs cultures (libyco-berbère et maurétanienne, romaine, chrétienne et arabo-islamique) dont plusieurs sont disparues. Critère (iv) : Le site archéologique de Volubilis est un exemple exceptionnel d'un foyer de différentes formes d'immigration, de traditions culturelles et de cultures disparues (libyco-berbère et maurétanienne, romaine, chrétienne et arabo-islamique) depuis la Haute Antiquité jusqu'à l'arrivée de l'Islam. Critère (vi) : Le site archéologique de Volubilis est chargé d'histoire, d'événements, d'idées, de croyances et d'oeuvres artistiques d'une signification universelle, notamment en tant que lieu qui abrita pour une brève période la capitale de la dynastie musulmane des Idrissides. La ville de Moulay Idriss Zerhoun toute proche du site abrite le tombeau de ce fondateur qui fait l'objet d'un pèlerinage annuel. Intégrité (2009) La zone tampon (décision 32 COM 8B.55) et les limites du site (décision 32 COM 8D) ont été clarifiées et approuvées par le Comité du patrimoine mondial en 2008. Les limites du bien comprennent tous les éléments conservés qui appartenaient à la ville fortifiée et ses bâtiments extérieurs. L'abandon de la ville depuis des siècles a assuré à ses ruines d'excellentes conditions de conservation. Ces dernières devraient faire l'objet de programmes de conservation sur le long terme pour préserver leur authenticité. Authenticité (2009) Volubilis se distingue par sa conception urbaine (plan hypodamien et plan en terrasses), son exécution selon des normes architecturales et défensives bien définies, ses matériaux de construction présentant divers faciès géologiques, ses composantes relatant une richesse d'équipements citadins, autant d'attributs toujours visibles. Elle se caractérise aussi par son intégration dans un paysage naturel intact et dans un environnement culturel original. Besoins en matière de protection et de gestion (2009) Les mesures de protection relèvent essentiellement des différentes lois de classement des monuments historiques et des sites, particulièrement la loi 22-80 (1981) relative à la conservation du patrimoine marocain. La gestion du site se base sur un plan d'action s'appuyant lui-même sur un dispositif juridique national et international ainsi que sur la stratégie du Ministère de la Culture et les décisions du Comité du patrimoine mondial. Cette gestion porte sur la conservation, la conservation préventive, la fouille, l'entretien, la sécurité, la restauration, la mise en valeur du site et la préservation de sa zone de protection. Le plan de gestion est en cours d'élaboration par la Conservation du site de Volubilis, responsable de la gestion du site. L'adoption de la zone de protection, l'établissement du titre foncier de la propriété, la préparation du plan cadastral et le projet d'aménagement en cours d'élaboration par le Ministère de

Culture, constituent les éléments de base de ce document. Le plan de gestion devra traiter toutes les nouvelles interventions sur le site. Source web par whc.unesco